

DIPLÔME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

NIVEAU 4

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le moniteur éducateur est un professionnel du travail social qui exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.

Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.

Champs d'intervention

Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou grand âge.



**POUR EN SAVOIR
PLUS SUR LA
FORMATION**

DURÉE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années (22 mois).

Son objectif est de préparer à l'obtention du Diplôme d'Etat de ME grâce à l'acquisition de compétences dans 3 domaines (blocs de compétences) :

Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Bloc de compétences 2 : (dit de « spécialité ») : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

La communication, une compétence transversale :

La communication a été intégrée en tant que compétence transversale qui traverse l'ensemble des activités du moniteur éducateur.

A l'entrée en formation, les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation, de leur expérience professionnelle et personnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier, sur leur demande, de dispenses de formation et d'épreuves de certification et/ou d'allègements de formation, selon les modalités réglementaires (consultables sur notre site Internet).

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique (950 heures) et formation pratique (1050 heures)
- Pédagogies actives : travaux en sous-groupes, projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Ateliers d'analyse de la pratique professionnelle
- Plateforme numérique Moodle

Les enseignements liés au Bloc de compétences 2 sont spécifiques aux apprenants ME (Bloc de « spécialité »).

Des modules de formation sont communs avec les apprenants TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) sur les Blocs de compétences 1 et 3.

PUBLICS

Formation accessible aux :

- Personnes en formation initiale, poursuite d'études (scolaire ou supérieure)
- Salariés, professionnels du sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion

VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale –Demandeur d'emploi (voie directe ; financement de parcours par la Région Nouvelle-Aquitaine)
- Contrats d'apprentissage (apprentissage, professionnalisation ; financement employeur / OPCO)
- Autres statuts en situation d'emploi (financement par employeur / OPCO / transitions pro)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

Aucun diplôme exigé pour s'inscrire aux épreuves de sélection.

MODALITÉS D'ACCÈS

Epreuve de sélection organisée par Polaris Formation et comprenant, conformément à la réglementation (à l'exception des candidats admis de droit*) :

L'admission est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien. Cet entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

* Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature : Les lauréats de l'Institut de l'engagement ; Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ; Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de ME (de l'arrêté du 20 juin 2007) ; Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de ME (de l'arrêté du 05 juillet 2024).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (dates des sélections et des entrées en formation sur notre site internet).

COÛT DE LA FORMATION

Sélection	Frais de dossier + épreuve écrite	40 €
	Epreuve orale	50 €
Candidats en formation initiale	Droits d'inscription	100 €
	Frais de scolarité de l'année	Prise en charge par la Région
Candidats en situation d'emploi	Frais pédagogiques pour la formation	Sur devis, Nous consulter

LE DIPLOME

Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par le Ministère du travail, de la santé et des solidarités.

MODALITÉS

DE CERTIFICATION

Par blocs de compétences validés séparément et évaluation de la formation pratique.

- Bloc 1 : note de réflexion et 1 soutenance
- Bloc 2 : dossier de pratiques professionnelles et 1 soutenance
- Bloc 3 : étude de cas (devoir sur table)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autre Diplôme d'Etat du travail social de même niveau : DE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (équivalence Blocs de compétences 1 et 3)
- Toutes formations de niveau postbac, notamment dans le secteur social et médico-social (Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, BTS Economie Sociale et Familiale...)

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, site d'Isle : 2, rue du Buisson à Isle

CONTACTS

par le site internet :

www.polaris-formation.fr

par courriel :

s.devaine@polaris-formation.fr

par courrier :

POLARIS Formation

2 rue du Buisson

87170 ISLE

par téléphone :

05 55 01 74 92

Responsable du pôle formations à l'accompagnement socio-éducatif :

Ludovic GERMANEAU

Juillet 2024 N° Déclaration : 74870000187

En partenariat avec :

